

Omni prorsus fiducia nitimur fore ut ipsa Beatissima Virgo, quæ tota pulchra et Immaculata venenosam crudelissimi serpentis caput contrivit.... velit.... efficere ut sancta Mater Catholica Ecclesia, cunctis amotis difficultatibus, cunctisque profligatis erroribus, ubicumque gentium.... quotidie magis vigeat.... omni-que pace.... fruatur, ut rei ventiam.... obtineant, et omnes errantes.... ad veritatis ac justitiæ semitam redeant, ac fiat unum ovile, et unus pastor.

Mais comme cette Vierge pure et sans tache est aujourd'hui l'objet des blasphèmes et des profanations les plus horribles, dans ce beau pays de l'Italie où de tout temps elle fut si religieusement honorée, nous devons lui faire amende honorable, durant les 40 Heures, pour des outrages si révoltants. Car les journaux nous rapportent quelques unes des horreurs qui se commettent dans cet infortuné pays, contre les objets consacrés au culte de l'Auguste Mère de Dieu; et N. S. P. le Pape nous assure lui-même que ces impies n'ont pas craint de l'insulter indignement dans les pratiques que la Ste. Eglise consacre à l'honorer. Il faudra donc que les amendes honorables qui ont coutume de se faire à N. S. J. C. pour les outrages qu'il reçoit chaque jour, dans le Sacrement de son amour, renferment aussi quelque acte de réparation à l'honneur de sa glorieuse Mère, dont l'Immaculée Conception doit purger le monde de ses erreurs, de ses crimes et de ses sa-erilèges.

Or, afin de perpétuer, dans le diocèse, la joie du glorieux triomphe qu'a remporté sur l'enfer et le monde, la Bienheureuse Vierge, lorsque la Ste. Eglise l'a proclamée *Immaculée* dans sa Conception, et entretenir par là ce courant de grâces singulières et abondantes, qui a commencé, dans cet heureux jour, à couler et à arroser le monde entier, je me propose de faire exposer, dans la Cathédrale, un tableau de l'Immaculée Conception, que je fis commencer à Rome, aussitôt après la définition du dogme de l'Immaculée Conception, mais qui n'a pu se finir que dans ce pays par l'artiste canadien qui l'avait entrepris, dans la ville sainte, où il travaillait alors à se former à la peinture, sur les grands modèles qu'il était allé tout exprès y étudier.

Je vous dirai à ce sujet, en toute confiance, que j'ai cru prévenir le désir du diocèse, en érigeant, dans la Cathédrale, quelque monument durable de cette grande solennité. Pour cela je désire que le cadre de ce tableau monumental porte le nom de chaque Paroisse et celui de chaque communauté qui en fait partie, avec quelques légendes qui attestent l'oblation, qui en a été faite à l'Immaculée Vierge. Comme vous le voyez, ce sera quelque chose de semblable à ce qu'a fait N. S. P. le Pape, en faisant inscrire sur les colonnes de St. Pierre et de St. Paul le nom de tous les Cardinaux, Patriarches, Archevêques et Evêques présents à cette grande cérémonie.

Maintenant, vous comprenez que nous sommes tous intéressés à contribuer à la dépense de ce petit monument, que nous voulons élever à l'Auguste Vierge Mère de Dieu, pour éterniser notre joie, dans ce jour glorieux, et la transmettre à toutes les générations qui vont se succéder dans notre heureuse Patrie, avec la ferme espérance que toutes ces générations seront toujours, sous l'étendard de cette puissante Patronne, pleines de foi et de piété.